

l'école émancipée

SNUipp-FSU

92

Ne laissons pas Peillon avoir le dernier mot !

Un-e enseignant-e sur 2 était en grève le 14 novembre alors même que le SNUipp n'appelait pas à grève nationalement: C'est peu dire que l'appel de l'intersyndicale CGT/SUD/FO a largement rencontré la colère des collègues.

En effet, la mobilisation commencée il y a un an est rendue de nouveau d'actualité du fait des désordres majeurs engendrés par l'application des décrets.

Les personnel-le-s empêtré-e-s dans des difficultés quotidiennes, de remplacements au compte-gouttes, d'aide aux enfants en difficultés de plus en plus absente des écoles vu la casse des RASED, vivent finalement comme une provocation une demi-journée de présence supplémentaire sur leur lieu de travail alors même que leurs salaires sont gelés pour la deuxième année consécutive.

Pour les parents c'est une espèce de douche froide que de constater qu'une réforme qui devait améliorer qualitativement la vie quotidienne de leurs enfants ne fait que les fatiguer et les désorienter davantage.

Avec 77 000 suppressions de postes et une école toujours plus sélective, les rythmes font figure de hochet agité par un gouvernement qui aujourd'hui mène sa politique éducative dans la droite ligne des Darcos et Châtel.

Mais, toute l'histoire est là: Peillon et ses décrets ont empiré une bérésina déjà monumentale!

Alors oui samedi ou mercredi? 4 ou 5 jours ce n'est pas le noeud du problème mais c'est par là que le ras-le-bol des collègues explose et que l'on pourra peut-être enfin gagner le retrait d'une réforme qui ne fait que dégrader les conditions de travail et d'apprentissage de notre secteur déjà largement fragilisé.

La nouvelle journée de grève du 5 décembre était attendue comme celle pouvant permettre de faire franchir un cap au mouvement.

Bien sûr les obstacles restaient importants : bien que le SNUipp soit à l'origine de cet appel, il ne reprenait pas le mot d'ordre d'abrogation sur lequel pourtant se retrouvent de plus en plus de collègues. Même s'il est juste de sans cesse rappeler que l'école souffre de bien d'autres maux que les rythmes, il est en revanche tout à fait erroné de penser qu'en passant à côté d'une préoccupation centrale aujourd'hui pour notre milieu professionnel, on arrivera à convaincre de bien d'autres

combats à mener.

Ainsi, le bilan du 5 décembre c'est une grève globalement autant suivie que le 14 novembre. C'est bien parce que le mouvement ne s'affaiblit pas brutalement. C'est plus mitigé puisque ce coup-ci le syndicat majoritaire appelait à la grève.

Pourquoi ce tassement ?

Certains auront vite fait d'expliquer que la grève finalement ça ne sert pas, la preuve ! Mais bien malin qui pourra nous montrer que les victoires sociales (qu'elles soient pour gagner de nouveaux droits ou conserver les existant) se sont gagnées au soir d'une journée de grève !

D'autres diront que les collègues ne sont pas prêts. Pas toutes- c'est sûr mais quand on réalise que dans

des départements comme Paris ou bien même le 92 par exemple, des collègues en sont déjà à 6 journées de grève rien que sur les rythmes, on peut raisonnablement

penser qu'une frange même minoritaire était prête à en découdre. Et les forts taux de grévistes du 12 février dernier et du 14 novembre cette année montrent les possibilités d'entraîner bien au-delà de ces seuls départements.

Des collègues en

Qui sommes-nous ?

Une tendance de la FSU

L'École Émancipée est une tendance nationale qui a fait le choix de construire la FSU où le droit de tendance est reconnu.

Les militant-es de l'EE sont investi-es à tous les niveaux dans la fédération où ils-elles défendent un syndicalisme de transformation sociale appuyé sur les luttes.

Dans le 92, nous existons dans le SNUipp, le SNES, le SNESup et le SNASUB.

Nous avons une tribune d'expression libre dans le bulletin départemental du SNUipp.

Contacts :

Armelle 0672076043

armelle.pertus@gmail.com

Mathilde 0683498223

grève le 14 novembre ne l'étaient pas le 5 décembre et inversement.

Dans la mêlée de toutes les raisons invoquées, peuvent néanmoins se dégager deux éléments : la clarté de ce que l'on revendique et avoir l'impression que l'on part pour gagner.

Après ces bilans, soit on se dit que c'est fichu et l'on assiste au gâchis, soit on tente encore.

Le SNUipp porte une lourde responsabilité dans cette situation. Il est de plus en plus incompréhensible à l'échelle de la profession, que le syndicat majoritaire ne soit pas plus offensif contre une réforme qui saccage davantage notre quotidien au travail.

Pourtant, de nombreuses sections du SNUipp ont refusé cet état de fait et ont appelé le 13 ou le 14 novembre.

Pour continuer la lutte et entrevoir la possibilité de gagner et donc de redonner confiance à un milieu

professionnel qui se sent piétiné depuis de nombreuses années, il faut donc nous appuyer sur les structures syndicales les plus combattives (l'intersyndicale qui a appelé au 14 novembre et les sections syndicales du SNUipp qui ont fait de même) pour appeler à la convocation d'assemblées générales dès la première semaine de la rentrée et poser clairement le durcissement du mouvement à partir de la deuxième semaine de janvier.

Dans le même temps, les pressions auprès des municipalités doivent s'exercer, avec les parents d'élèves et les animateurs afin que les futurs maires s'engagent à ne pas appliquer la réforme. C'est aussi et d'abord à cette échelle là que se construira l'unité parents-enseignants-animateurs.

Nous avons une occasion de ne plus subir, saisissons-la !

Universités en crise...

Fin 2008 et au printemps 2009, la réforme du statut des enseignants chercheurs avait été à l'origine d'une mobilisation sans précédent de l'enseignement supérieur. Cette mobilisation avait permis la suspension – mais non le retrait – de la disposition la plus nocive de la réforme : la modulation des services elle-même basée sur un nouveau régime d'évaluation-sanction de l'activité des collègues. Loin d'être une simple mesure spécifique qui ne concernerait que les enseignants-chercheurs (EC), il faut y voir une déclinaison particulière des attaques multiples contre la fonction publique et de la référence que peuvent représenter ses statuts quand la précarité devient une norme du marché de l'emploi.

Cinq ans plus tard, courant décembre 2013, le MESR s'apprête à confirmer et reconduire les mêmes projets de casse des statuts enseignants dans le supérieur : il est d'ores et déjà acquis que le projet de décret ne compte en aucun cas remettre en cause le principe de l'évaluation-sanction-modulation. A ce stade, la chose n'est pas une surprise, le Ministère s'étant empressé depuis deux ans, de reprendre et d'amplifier le travail commencé par V Pecresse.

Il y a un élément de nouveauté cependant : pour nombre d'universités, la crise budgétaire locale est, soit, effective et déclarée, soit, promise sur le très court terme. Les problèmes s'aggravent au point que même la conférence des présidents d'université (CPU) estime devoir « hausser le ton » vis-à-vis du Ministère. La situation catastrophique de l'université de Versailles Saint Quentin –en cessation de paiement- est récemment venue compléter un tableau déjà sombre. Pour la Ministre cependant, le problème au mieux n'existe pas, au pire, est le fait de mauvais choix de gestion locaux (quitte à mentir ouvertement pour le faire croire, comme cela a été récemment le cas concernant l'université de Montpellier III). L'heure est donc à la remise en cause continue de la fonction

publique en général, du statut et des missions des enseignants-chercheurs, pour ce qui nous concerne, et des disciplines dans la formation des maîtres, entre autres. A cela s'ajoute maintenant une tension budgétaire structurelle dans les universités. Dans ces conditions, la modulation des services des EC n'est plus un principe ou même un « projet » ; elle devient une menace effective immédiate. Il faut entendre le message : 'il n'y a plus de sous, c'est de votre faute en local, et dans tous les cas, vos disciplines (de lettres et de sciences humaines et sociales en particulier) sont inutiles'. Alors il va de soi que dans un tel contexte, les services enseignants deviennent l'une des variables d'ajustement budgétaire dont disposent les universités aux abois. Une autre, déjà largement utilisée, est l'embauche de personnels précaires. Une troisième est l'augmentation des frais d'inscription.

Il y a donc urgence sur ces questions comme sur bien d'autres. Mais nos revendications, à commencer par celles du SNESUP, doivent faire entendre le refus catégorique de l'idée que les salariées des fonctions publiques seraient responsables des déficits quand dans le même temps, le gouvernement ne cesse de rehausser le plafond du Crédit impôt recherche (CIR, près de 6 milliards cette année) au détriment de l'université et de tous les organismes de recherche publique. Une réponse pourrait prendre forme en ce moment même : « par le haut », comme en 2008, avec les motions de conseils d'administration dénonçant l'austérité s'accumulent, ou les interpellations de la CPU (ce qui est toujours mieux que des présidences ouvertement serviles). Mais aussi « par le bas », comme c'est aussi maintenant le cas à Montpellier. Reste à faire en sorte que tous ensemble, nous parvenions à reconstruire une mobilisation puissante et convergente, et à faire comprendre que les moyens et ressources existent déjà pour une tout autre politique.